

LETTRE D'INFORMATION
SUR L'ENTREPRENEURIAT

LELAB' BGE

#12 HIVER 2020/21



Objectif relance

02 **EXPRESS** Stéphane Kirn – Directeur de l'AGEFICE 04 **DOSSIER** Objectif relance : comment inventer le futur de son entreprise ? 07 **BOÎTE À OUTILS** «... Mais pas que ! » BGE part en campagne pour un entrepreneuriat réfléchi !





PHILIPPE LAMBLIN PRÉSIDENT DE BGE

Battons-nous pour les entrepreneurs... notre cohésion sociale en dépend.

L'entrepreneuriat est trop souvent vu comme étant une des variables d'ajustement au problème du chômage. « Les chômeurs devront créer leur propre emploi », affirmait déjà en 1979 Raymond Barre, Premier ministre de l'époque.

Pour accompagner ce mouvement, deux points clefs ont été portés par les politiques publiques : simplifier les démarches pour rendre accessible, diminuer les charges pour aider au lancement. Objectif atteint pourrait-on dire. Jamais nous n'avons connu autant de créations d'entreprises qu'en 2019 (815 000).

Malgré la crise inédite que nous traversons, ce chiffre sera dépassé en 2020.

Mais qu'en est-il du développement de ces TPE ? C'est bien cet objectif que nous devons poursuivre collectivement. Aujourd'hui, trop de créateurs d'entreprise ont des revenus faibles et trop peu créent de l'emploi, le tissu d'entreprises françaises étant essentiellement constitué de toutes petites structures.

Cette situation est aussi source d'inégalités. La crise sanitaire a révélé avec encore plus d'acuité la fracture entre d'une part des salariés, et c'est tant mieux, qui bénéficient de filets de protection puissants, d'autre part de nombreux Travailleurs Non-Salariés qui en sont dépourvus.

Si la création d'entreprise est une aventure individuelle, elle devient chaque année d'avantage un fait de société qui doit être pensé comme tel. Nous, acteurs de l'entrepreneuriat (privés et publics), analysons les effets dévastateurs de ces centaines de milliers d'immatriculations qui ne survivront pas. Plus personne ne peut se satisfaire de l'injonction « Tu ne trouves pas de job, crée ta boîte ».

Les solutions sont connues, mais trop peu mises en œuvre. Elles nécessitent d'investir sur les futurs entrepreneurs au bon moment. Au démarrage par exemple, seul 1 entrepreneur sur 5 est accompagné ou formé. Mais nous devons aussi éviter que certaines personnes ne s'installent, en le leur déconseillant vite. À ce titre, 70% des publics que reçoit BGE décident de ne pas créer leur entreprise et sont accompagnés vers le salariat avec succès. Pour ceux qui créent, 80% d'entre eux continuent à se développer après 3 ans.

La création d'entreprises mérite sur ce sujet une politique publique particulièrement volontaire. Et chez BGE nous sommes volontaires pour y contribuer.

QUESTIONS / RÉPONSES À STÉPHANE KIRN

DIRECTEUR DE L'AGEFICE*



L'investissement dans les compétences est un axe clé du plan de relance, comment cela se manifestera-t-il pour un fonds d'assurance formation comme le vôtre ?

L'Agefice contribue depuis plus de 25 ans au développement des compétences des dirigeants des secteurs du commerce, de l'industrie et des services. La formation professionnelle, appréhendée comme une contrainte et une charge, s'est révélée être un accélérateur de business et un investissement. En situation de crise exceptionnelle, la formation peut permettre d'éviter la défaillance entrepreneuriale.

Elle peut également participer à la préservation des emplois et du tissu économique local. Elle peut enfin permettre de rebondir, si la défaillance s'avère inévitable. La gouvernance patronale de l'Agefice (CPME, MEDEF, U2P) participe donc tout naturellement à ce plan de relance en s'efforçant de déployer des solutions et des dispositifs adaptés à ses publics.

Quelles sont les priorités de l'Agefice pour accompagner la relance de ses ressortissants ?

De manière immédiate, en donnant les moyens aux chefs d'entreprise de se former sur les thématiques liées à la Covid-19 (mise en œuvre des gestes barrière, élaboration du document unique, etc.). En parallèle, en aidant les dirigeants à relancer leur activité en sortie de crise sanitaire. Les entreprises et leurs dirigeants ont été sévèrement impactés par la crise au printemps, ils le sont encore aujourd'hui, comment leur modèle économique devra évoluer pour inventer le futur de l'entreprise ?

À court terme, en dégageant des enveloppes financières exceptionnelles pour les régions et les chefs d'entreprise les plus touchés : « se former aujourd'hui, c'est rebondir demain ».

Constatez-vous déjà les impacts de la crise sur la formation professionnelle des entrepreneurs ?

Les organismes de formation ont été sévèrement impactés par la crise et ont dû adapter dans l'urgence leurs modalités de formation aux nouvelles règles sanitaires : qu'il s'agisse de mesures barrière ou d'outils numériques qui favorisent le « distanciel » et le « présentiel à distance ». De nouvelles habitudes ont été prises par nos bénéficiaires et par l'ensemble de l'écosystème de la formation professionnelle. Ces situations, riches d'enseignements, alimentent nos travaux sur la qualité et l'avenir de la formation professionnelle des indépendants.

* Association de Gestion du Financement de la Formation des Chefs d'Entreprises



La transformation numérique des entreprises n'est plus une option. C'est une priorité absolue.

SOPHIE MAROT-RÉMY • CHIEF DIGITAL OFFICER EULER-HERMES ET PERSONNALITÉ QUALIFIÉE BGE

Seules 32 % des TPE en France possèdent aujourd'hui leur propre site internet. Un chiffre encore trop faible au vu du contexte actuel.

7,106
Milliards d'€

MONTANT MOBILISÉ POUR LES ENTREPRISES

ZOOM SUR

C'est le montant du fonds de solidarité affecté pour aider les petites entreprises les plus touchées par la crise. Ces aides concernent près de 1,8 millions de TPE en difficulté. Un effort budgétaire essentiel pour sauver ces entreprises qui manquent toujours de perspectives économiques stables.

L'ÉCHO DES RÉGIONS

CENTRE-VAL DE LOIRE

NUMÉRIQUE

BGE Loiret lance son « pass digital » pour digitaliser les TPE

À l'ère de l'avènement des réseaux sociaux, être présent en ligne n'a jamais été aussi essentiel. Il est inévitable d'adopter des solutions et outils digitaux qui auront un impact direct sur l'efficacité commerciale des dirigeants de TPE. Ils sont d'ailleurs 68% à le penser, selon une étude de la Direction Générale des Entreprises. Pour aider les entrepreneurs à franchir le pas, BGE Loiret a lancé le Pass Digital. Les 3 ateliers sur-mesure proposés dans ce pass permettent d'acquérir des compétences en matière de référencement, de gestion de communautés sur les réseaux sociaux, et les outils numériques pour s'organiser et communiquer plus efficacement. Ces ateliers collectifs peuvent être complétés par un accompagnement individuel permettant d'aborder des points spécifiques.

PAYS DE LA LOIRE

QPV

Le dispositif «Osez entreprendre» s'affiche dans les QPV nantais

Susciter l'envie d'entreprendre dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville grâce à l'affichage urbain. C'est le projet mené par BGE Atlantique-Vendée en affichant le dispositif « Osez Entreprendre » sur 7 territoires couvrant 15 QPV la métropole nantaise. Un objectif atteint puisqu'une hausse de 50% des appels entrants concrétisés par 30% en plus d'accompagnement ont été enregistrés et sont le fait d'habitants des quartiers ciblés.



NOUVELLE-AQUITAINE

FILIÈRES

BGE Limousin Vienne Charente engagé dans le Plan Alimentaire Territorial de Limoges Métropole

Créer un pôle d'activité dédié au maraîchage, faciliter l'installation de futurs maraîchers sur le territoire et structurer des filières alimentaires courtes de proximité. Tels sont les 3 objectifs affichés par le Plan Alimentaire Territorial de Limoges Métropole et auquel BGE Limousin, Vienne, Charente est étroitement associé notamment via sa couveuse d'activité. Dans le cadre d'un Contrat d'Appui Au Projet d'Entreprise, les néo maraîchers souhaitant s'installer sur le territoire bénéficient d'un accompagnement qui leur permet de tester la faisabilité économique de leur projet entrepreneurial avant de se lancer et de participer pleinement à la construction d'une filière alimentaire saine, locale et durable.

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

CENTRE-VILLE

BGE Nièvre-Yonne s'investit pour redynamiser le centre-ville de Nevers

12% des locaux commerciaux situés en centre-ville sont inoccupés, selon la Fédération pour la Promotion du Commerce Spécialisé (Procos). Un phénomène bien identifié et en constante augmentation durant ces dernières années notamment dans les villes moyennes. Pas épargnée, la ville de Nevers vient de lancer une pépinière d'artisans et de commerçants chargés de réinvestir le centre-ville. Des porteurs d'un projet relevant de l'un de ces deux secteurs peuvent se voir proposer d'intégrer la pépinière et ainsi bénéficier d'un loyer modéré pendant 3 ans et d'un accompagnement personnalisé de BGE Nièvre-Yonne pour maximiser les chances de réussite.

AGENDA

17 déc. 2020

REMISE DE PRIX

3^{ème} édition des Trophées h'up entrepreneurs

L'association h'up organise la remise des prix de la 3^{ème} édition du Trophée h'up entrepreneurs. Elle récompense 5 entrepreneurs en situation de handicap ou fragilisés pour leur parcours entrepreneurial.



Du 6 janv. au 5 fév. 2021

ÉVÉNEMENT DIGITAL

Webinaires « ... Mais pas que ! »

BGE lance une série de 5 webinaires à partir des thèmes de sa campagne de communication « ... Mais pas que ! » 1 heure d'échanges et de conseils à destination des entrepreneurs.

Pour en savoir plus : bge.asso.fr/communaute-bge/campagne-mais-pas-que.html ↓



Objectif relance : comment inventer le futur de son entreprise ?



Depuis le début de la crise, BGE est sur le terrain, aux côtés des entrepreneurs, pour écouter, agir, tester. Premiers retours d'expérience sur les mois écoulés et les enseignements à en tirer pour sortir de l'urgence, afin d'accompagner une relance pérenne et créer des solutions de long terme pour les entrepreneurs.

Un contexte économique bouleversé et incertain...

La situation de crise sanitaire que nous traversons impactera fortement et durablement les TPE. Au-delà des grands indicateurs économiques qui soulignent un horizon économique difficile au global (PIB, endettement, chômage, consommation...), on constate que les entrepreneurs doivent faire face à la fois à :

- un très fort niveau d'endettement et à des trésoreries diminuées,
- des logiques de consommation dont on ne sait encore si elles vont durablement et profondément évoluer (en volume et logique d'achats),
- la difficulté à se projeter à long terme.

Un grand nombre de ces entreprises sont bousculées dans leurs fondamentaux et pour une part significative d'entre elles (55%)¹, c'est leur survie qui se joue. Si pour certaines entreprises, la cessation sera inéluctable, pour d'autres, l'investissement en accompagnement et en formation sera déterminant.



89% des entrepreneurs ayant suivi Objectif Relance estiment que la prestation a contribué à faciliter la survie de leur entreprise.

... terrain propice à l'action

Dès le début du premier confinement fin mars 2020, BGE a imaginé et déployé en quelques jours une offre de formation destinée aux entrepreneurs impactés par la crise sanitaire. L'objectif de cette offre, conçue en partenariat avec l'AGEFICE, était d'aider les dirigeants d'entreprise à maintenir leur activité durant la période de confinement et anticiper le redémarrage tout en rompant leur isolement.

Cette prestation de 16h, 100% en distanciel, proposée pendant 2 mois a été suivie par 372 entrepreneurs avec

1- Enquête : l'impact du Covid-19 sur les TPE-PME : https://www.cpme.fr/sites/default/files/2020-04/200410_resultats_enquete.pdf



Il paraît vital de faire une place dans le plan de relance pour l'accompagnement et la formation des entrepreneurs, clés de leur capacité à durer et se développer.

des taux de satisfaction très élevés : 95% estiment qu'Objectif Relance leur a permis d'identifier des pistes pour aider à la relance de leur activité et pour 89% d'entre eux la prestation a contribué à faciliter la survie de leur entreprise.

L'étude menée à l'issue de ce programme est riche d'enseignements pour déployer des offres d'accompagnement permettant d'aider les entrepreneurs à repenser leur activité dans la durée. (cf encadré « Micro Ouvert » page suivante)

Le groupe, une réponse aux problèmes de chacun, une organisation souple : 3 points clés plébiscités par les entrepreneurs

Interrogés sur les éléments s'étant révélés les plus utiles, les entrepreneurs ont mis en évidence 3 éléments clés :

- **Le format « petit groupe d'entrepreneurs »** : rompre leur isolement, rejoindre d'autres entrepreneurs pour travailler ensemble à la réalisation du diagnostic de la situation, ou à la résolution de problématiques est un facteur essentiel de mise en mouvement.
- **Le mix individuel / collectif à distance** : il a permis d'alterner avec fluidité les séquences d'apprentissage et de collaboration d'une part et la structuration du plan d'action individuel et la prise en compte des aspects personnels d'autre part.
- **Des réponses immédiatement utilisables** : outils, mise en relation, accès à des ressources. Les entrepreneurs repartaient avec une feuille de route personnalisée et des outils sur mesure pour mettre en œuvre des actions dès la sortie de formation.

Comment aider les TPE sur le long terme ?

Les mesures de soutien sont massives et le plan de relance de 100 milliards d'euros ambitieux. Pour les TPE, au-delà des fonds de solidarité et aides, il recèle de nombreuses opportunités à long terme : accompagnement à la transition numérique, développement de filières (transformation du secteur agricole, plans de soutien au tourisme, aéronautique, automobile, investissement dans l'économie circulaire et le recyclage...) et réflexion sur la réorganisation territoriale (renouvellement urbain, mobilités du

quotidien, développement local, rénovation des commerces de centre-ville). Mais au-delà de ces programmes, il paraît vital de faire une place dans le plan de relance pour l'accompagnement et la formation des entrepreneurs, clés de leur capacité à durer et se développer. Ces quelques mois de recul et d'analyse au plus près des dirigeants d'entreprise permettent en effet de dégager les besoins et enjeux fondamentaux auxquels ils doivent répondre pour pouvoir s'adapter aux aléas, quels qu'ils soient.

- **Travailler ses réflexes** : ne pas rester isolé, demander de l'aide, échanger avec ses pairs, partenaires, clients, chercher à se former, accéder à la bonne ressource au bon moment. Autant d'éléments qu'un entrepreneur doit savoir déclencher rapidement.
- **Se renouveler et repenser la relation clients** : la crise est un révélateur de fragilités. Elle a mis en avant la différence entre les entrepreneurs qui ne font que reproduire et ont du mal à s'adapter aux nouvelles situations et ceux qui parviennent à se réinventer.
- **Développer sa capacité à faire** : monter en compétences sur des sujets essentiels (commercial, juridique, marketing, communication...) est vital pour développer son autonomie et ainsi sa capacité à faire face aux situations.
- **Se protéger** : dès la phase de préparation du projet entrepreneurial il est indispensable de réfléchir à son système de protection afin d'atténuer les chocs et difficultés liés à tout type de crise et pouvoir rebondir plus vite et facilement. Ces assurances ayant un coût, les entrepreneurs doivent être sensibilisés au plus tôt afin de les intégrer à leur modèle économique.

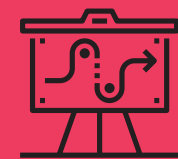
Cette crise nous aura fait prendre conscience qu'il est essentiel d'une part, que les fondamentaux de l'entreprise soient bien posés et réfléchis en amont (stratégie commerciale, modes de distribution, marché etc.), d'autre part que l'entrepreneur développe réflexes et gardes fous pour pouvoir s'adapter aux nouvelles situations. Saisissons cette opportunité pour ne pas poursuivre en 2021 la course en avant vers plus d'immatriculations et réfléchir autrement l'entrepreneuriat. Ensemble, créons les conditions d'un entrepreneuriat créateur de valeur pérenne pour le plus grand nombre.

UNE ÉCONOMIE DÉGRADÉE MAIS DYNAMIQUE



9

points : baisse du PIB enregistrées en 2020



-15%

de consommation des ménages prévue en fin d'année 2020 vs 2019.



1,8

million de TPE-PME en difficulté



690

mille entreprises créées entre janvier et octobre 2020 (contre 680 000 en 2019)

Chiffres arrêtés au 4/12/2020 - Sources : Banque de France, INSEE, Ministère de l'économie et des finances.

PAROLE D'EXPERT **MARION DELAS**

CONSEILLÈRE-FORMATRICE BGE LANDES TEC GE COOP



L'intérêt du dispositif repose sur le collectif.



En tant que conseiller-formateur, quel regard portez-vous sur le programme Objectif Relance ?

Du jour au lendemain, les dirigeant d'entreprise se sont retrouvés seuls. L'intérêt du dispositif repose sur le collectif. On a pu leur dire « vous avez le droit de ne pas être isolés même en étant confinés. »

Ce qui a plu également c'est le côté pratico-pratique des échanges entre les entrepreneurs. Le mix collectif-individuel a favorisé les échanges de pratiques.

Dans les sessions collectives, en tant que conseiller-formateur nous avons joué un rôle de modérateur et de chef d'orchestre. En rendez-vous individuels nous nous sommes plus attachés à revoir les fondamentaux avec les entrepreneurs et à définir un plan d'actions personnalisé et concret à réaliser.

Ce qui nous a le plus surpris en tant que professionnels de l'accompagnement a été de voir à quel point le distanciel permettait les échanges, ce qui est un enseignement pour l'évolution de nos pratiques.



OUTILS ET RESSOURCES POUR REBONDIR

OBJECTIF RELANCE # 2

Le programme continue

BGE et le Fonds d'Assurance Formation du Commerce, de l'Industrie et des Services (AGEFICE) poursuivent leur action autour d'Objectif Relance, un programme 100% à distance spécialement conçu pour épauler les entrepreneurs dans la période actuelle. Au sein d'un petit groupe d'entrepreneurs ils travailleront à repenser leur offre, adapter leur modèle économique et construire un plan d'action pour renouer durablement avec la croissance.

↓ Pour en savoir plus : www.bge.asso.fr

E-PARCOURS RENFORT PETITE ENTREPRISE

Des conseils d'experts et des ressources

Proposé par Bpifrance en partenariat avec BGE et les réseaux d'accompagnement ou de financement à la création d'entreprise, ce parcours de sensibilisation en ligne est accessible gratuitement. Composé de 5 modules vidéos animés par des experts et d'outils pratiques, il vise à alerter les entrepreneurs sur des points clés et leur donner accès aux réseaux qui peuvent les aider.

↓ Pour en savoir plus : www.bpifrance-universite.fr

MESURES GOUVERNEMENTALES DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE

Numéro spécial accessible du lundi au vendredi de 9h à 12h puis de 13h à 16h

0806 000 245

↓ Pour en savoir plus sur les aides en place (<https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/les-mesures>)

MICRO OUVERT

MARCELIN RICHARD
FLOR COFFEE - COLOMIERS (31)

« Le dispositif Objectif Relance m'a permis d'élargir mon horizon et de réfléchir à certaines opportunités comme le fait d'élaborer une offre de pique-nique. Il m'a aussi permis d'aller chercher des aides de la Région. »

MARILYNE ARBOUILLE
CAMPING CAR RENT (40)

« Le fait d'échanger en groupe d'entrepreneurs de secteurs différents nous a permis d'imaginer des solutions mises en place dans d'autres secteurs et applicables au nôtre. Cela a permis aussi des coopérations que l'on n'aurait jamais imaginées de faire. »

DJAMEL GHALIMA
LA GOURMANDISE D'INÈS (09)

« Le dispositif Objectif Relance m'a apporté beaucoup de choses, cela m'a permis de prendre du recul et de la hauteur en profitant de la synergie avec les autres participants et les formateurs. Cela m'a permis de prendre le temps sur la réalisation de certains outils de communication tels que mes flyers sur lesquels je n'avais pas encore eu le temps de me concentrer. »

«... Mais pas que ! » BGE part en campagne pour un entrepreneuriat réfléchi !



BGE a lancé sa première campagne de communication grand public sur le thème des compétences entrepreneuriales. Elle repose sur une diffusion multicanale pour toucher les entrepreneurs de tous les territoires. L'objectif ? Les sensibiliser sur les écueils à éviter et facteurs clés de réussite d'un projet entrepreneurial.

Dynamisme entrepreneurial et modèle économique, 2 leviers de la relance

Cette campagne s'inscrit dans un contexte observé depuis plusieurs années, celui d'un dynamisme entrepreneurial sans précédent. Il se traduit par une hausse constante et considérable du nombre d'entreprises créées chaque année. En 2019, 819 000 entreprises ont vu le jour, constituant un nouveau record en la matière. L'année 2020 semble prendre le même chemin avec déjà 690 000 créations. L'opération «... mais pas que !» s'inscrit également dans un contexte de crise sanitaire et économique difficile pour nombre d'entrepreneurs. Cette situation met en exergue la nécessité pour nos 4 millions de TPE- de réinventer leur modèle économique pour maintenir leurs activités et anticiper la relance. Pour cela des acteurs comme BGE peuvent les aider et il est important de leur faire savoir.



Objectifs de la campagne

La campagne vise à accompagner cet élan entrepreneurial en sensibilisant les entrepreneurs futurs et installés. Elle met en lumière les raccourcis tendant à minimiser la réalité, parfois complexe, d'un projet entrepreneurial. Elle insiste sur les compétences et l'expertise à mobiliser pour réussir. Autour du concept «...Mais pas que !», la campagne a donc pour objectifs de :

- Sensibiliser les entrepreneurs aux différents défis à relever pour parvenir à créer son entreprise, aux expertises nécessaires et au fait que se faire accompagner est un facteur clé de réussite.
- Leur faire prendre conscience que pour devenir entrepreneur il faut avant tout maîtriser un ensemble de compétences clés et que la formation professionnelle est donc un formidable levier.



La campagne en détail

- 5 messages clés ciblant les entrepreneurs futurs et installés
- À partir du 21 septembre jusqu'à fin 2020
- Canaux de diffusion : campagne digitale sur les réseaux sociaux, affichage urbain dans plusieurs métropoles (Orléans, Limoges, Chartres, Dijon...), spots radio

HISTOIRES EXTRA-ORDINAIRES

Comment surmonter la crise lorsque son secteur d'activité est à l'arrêt ? Cette question, Julie se la pose quotidiennement. Avec Jordan et Sandrine, ses associés, elle dirige Oscar. Avec Objectif Relance, BGE l'aide à trouver des réponses.

OSCAR

SE RELANCER DANS UN SECTEUR À L'ARRÊT



Si seule une reprise de l'activité nous permettra de surmonter la crise, nous espérons connaître un rebond plus rapide grâce à Objectif Relance.



Hermès, Roland Garros, Rock en Seine, Publicis, Havas, Airbus... les clients d'Oscar sont aussi prestigieux que variés. Pourtant cette PME nantaise (10 collaborateurs), créée en 1994, qui propose aux organisateurs un système de billetterie et d'accessoires (badges, bracelets, lacets) pour gérer les accès aux événements, est aujourd'hui en difficulté.

Anticiper l'après-crise en re-travaillant les fondamentaux

Dès l'annonce du confinement, les 3 dirigeants réagissent vite. Ils obtiennent un Prêt Garanti par l'Etat pour couvrir une perte d'activité estimée à 86%. Ils sollicitent aussi le dispositif de chômage partiel pour leurs 7 collaborateurs. À la suite d'une communication de l'Agefice (Fonds d'Assurance Formation (FAF) du Commerce, de l'Industrie et des Services), Julie complète un formulaire et la voici embarquée dans Objectif Relance. « À partir de ce moment-là l'idée était de dire "ok, c'est compliqué, mais nous devons anticiper la suite" ».

Connaître un rebond plus rapide

Cette formation de 2 semaines déployée par BGE et financée par l'Agefice, est dispensée 100% en ligne. Elle alterne rendez-vous individuel et formation en petit groupe de 5 entrepreneurs de secteurs différents. « Objectif Relance nous a permis de revoir les fondamentaux et de redéfinir un plan d'action concret, notamment sur des projets que nous avons laissés en suspens. »

Pour Oscar, cela s'est matérialisé par la constitution d'un dossier de labellisation « Imprim'vert ». Une nécessité pour travailler avec certains clients. « Nous avons aussi relancé nos recherches pour trouver de nouvelles matières plus durables et Made In France pour nous différencier. »

OSCAR, JULIE FAILLER, SANDRINE BILLARD ET JORDAN BILIEC (NANTES)
ENTREPRISE ACCOMPAGNÉE PAR BGE PAYS DE LA LOIRE
[OSCAR.TM.FR](https://oscar.tm.fr)

TALENTS DES CITÉS : 2 ENTREPRENEURS BGE LAURÉATS NATIONAUX

MOHAMMED ERRAFI GRAVIPACK

Travaillant à l'origine dans la métallerie et la ferronnerie d'art, Mohammed a conçu GraviPack. Un sac à dos doté de bretelles innovantes brevetées réduisant le poids de charge de 92%. Une reconversion réussie car son projet innovant a reçu plusieurs prix dont une médaille d'argent concours Lépine.

ACCOMPAGNÉ PAR BGE NIEVRE-YONNE
[GRAVIPACK.COM](https://gravipack.com)

FATOUmata SYLLA TOC & MIAM

Créer du lien social autour du repas et briser la solitude, tel est l'objectif de Fatoumata. Elle imagine Toc & Miam. Une plateforme internet mettant en relation des particuliers souhaitant partager un moment de convivialité autour d'un repas. S'il ne verra le jour que dans les prochains mois, son projet a déjà été récompensé par un prix Talents des Cités dans la catégorie émergence.

ACCOMPAGNÉE PAR
BGE FRANCHE-COMTÉ
[TOCANDMIAM.COM](https://tocandmiam.com)

BGE EN BREF



530

lieux d'accueil sur tout le territoire



51 000

parcours d'accompagnement-formation par an



16 400

entreprises créées ou reprises par an



RETROUVEZ NOUS SUR
[WWW.BGE.ASSO.FR](https://www.bge.asso.fr)

TWITTER @RESEAU_BGE

FACEBOOK @RESEAU.BGE

LINKEDIN BGE-RESEAU

INSTAGRAM @BGE_RESEAU

LE LAB' BGE est une publication de BGE
Directrice de la publication : Sophie Jalabert
Rédaction en chef : Anne-Gaëlle Perrot
Ont participé à ce numéro : Stéphane Frontini
Conception graphique : www.in-the-mood.fr

Avec le soutien de nos partenaires

